

82-92 Réaumur
Société par actions simplifiée à actionnaire unique (SASU) au capital de 16 885 254 €
Siège social : 32 avenue Émile Zola – 59370 Mons-en-Barœul
351 185 889 RCS Lille Métropole
.....

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE LE 27 JUIN 2025

[...]

Première décision

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président ainsi que celui du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes tels qu'ils lui sont présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 955 641,30 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus à la Présidente de son mandat pour l'exercice écoulé.

[...]

Troisième décision

L'actionnaire unique décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'un montant de 1 955 641,30 € au compte de report à nouveau, qui présentera ainsi un solde de 11 379 832,68 €.

Il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des exercices 2023, 2022 et 2021.

Certifié conforme le 27 juin 2025
M. Olivier Arlès
Représentant AGLM IMMO
Actionnaire unique et Président



O. Arlès

SAS 82-92 REAUMUR

BILAN AU 31/12/2024

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2024			SITUATION AU 31/12/2023	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Capital	16 885 254,00	16 885 254,00
Immobilisations Corporelles					Prime d'Emission, d'Apport et de Fusion	63 061,21	63 061,21
- Terrains	17 379 187,97	0,00	17 379 187,97	17 379 187,97	Réserves		
- Constructions	30 636 663,66	11 615 760,53	19 020 903,13	15 696 262,88	- Réserve Légale	1 688 526,00	1 688 526,00
- Immobilisations Corporelles en Cours	3 425 514,60	0,00	3 425 514,60	5 067 207,08	- Réserves Indisponibles	6 204 687,85	6 204 687,85
- Autres Immobilisations Corporelles	645,50	645,5	0	0			
Immobilisations Financières					Report à Nouveau	9 424 191,38	7 803 628,12
- Participations	762,00	0,00	762,00	762,00	Résultat de l'Exercice	1 955 641,30	1 620 563,26
- Autres titres immobilisés		0					
- Dépôts & Cautionnements	700,00	0,00	700,00	0,00			
Total Actif Immobilisé	51 443 473,73	11 616 406,03	39 827 067,70	38 143 419,73	Total Capitaux Propres	36 221 361,74	34 265 720,44
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	0,00	0,00	0,00	0,00	Provisions pour Risques & Charges	0,00	0,00
					Provision pour impôts	974 252,96	1 136 628,46
					Total Provisions	974 252,96	1 136 628,46
Créances					DETTES		
- Créances clients et Comptes Rattachés	214 858,72	0,00	214 858,72	187 375,16	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	1 252 249,90	1 548 004,48
- Autres Créances	316 485,83	0,00	316 485,83	443 701,76	Emprunts & Dettes Financières Divers	1 812 012,12	1 623 661,52
Valeurs Mobilières de Placement	0,00	0,00	0,00	0,00	Avances & Acomptes Reçus	0,00	0,00
Disponibilités	351,46	0,00	351,46	2 611,35	Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	40 122,51	93 230,04
					Dettes Fiscales & Sociales	15 788,04	7 757,27
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	0,00	57 668,53
					Autres Dettes	0,00	0,00
Total Actif Circulant	531 695,81	0,00	531 695,81	633 688,27	Total Dettes	3 120 172,57	3 330 351,84
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0,00	0,00	0,00	0,00	Produits Constatés d'Avance	42 976,24	44 407,26
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecart de Conversion Passif	0,00	0,00
Ecart de Conversion Actif	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total Régularisation	0,00	0,00	0,00	0,00	Total Régularisation	42 976,24	44 407,26
TOTAL ACTIF	51 975 169,54	11 616 406,03	40 358 763,51	38 777 108,00	TOTAL PASSIF	40 358 763,51	38 777 108,00

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	453 292,15	807 128,60	Revenus Locatifs		
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	503 221,95	510 736,95	. Revenus des Immeubles	4 227 126,13	3 908 100,59
			. Refacturation d'Assurances	3 569,38	3 973,61
Salaires & Traitements	0.00	0.00	. Refacturation d'Impôts	353 057,28	312 581,73
Charges Sociales	0.00	0.00	. Refacturation diverses		
Dotations aux Amortissements & Provisions			Produits des Activités Annexes		
. Dot. aux Amortissements sur Immobilisations	920 262,97	713 154,46	. Commissions & Courtages	0.00	0.00
. Dot. aux Amort. sur Frs d'Acquis & Hon. de Comm.	0.00	0.00	. Locations Diverses	0.00	0.00
. Dot. aux Provisions sur Actif Circulant	0.00	0.00	Reprises sur Amortissements & Provisions	0.00	0.00
. Dot. aux Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00	Transferts de Charges		
Autres Charges	40 000,00	11 723,24	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0.00	0.00
			. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0.00	0.00
			. Autres Transferts de Charges	26 941,86	0.00
			Autres Produits	0,64	89 303,00
Total Charges d'Exploitation	1 916 777,07	2 042 743,25	Total Produits d'Exploitation	4 610 695,29	4 313 958,93
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	16 796,76	16 802,86	Intérêts & Produits Assimilés	6 551,34	21 791,51
Différences Négatives de Change	0.00	0.00	Produits financiers de participations	0.00	0.00
			Différences Positives de Change	0.00	0.00
Total Charges Financières	16 796,76	16 802,86	Total Produits Financiers	6 551,34	21 791,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0.00	0.00	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0.00	0.00
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital		38 078,57	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions	0.00	0.00	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	162 375,50	162 375,50
Total Charges Exceptionnelles	0.00	38 078,57	Total Produits Exceptionnels	162 375,50	162 375,50
Participations des Salariés	0.00	0.00			
Impôts sur les Bénéfices	890 407,00	779 938,00			
TOTAL CHARGES	2 823 980,83	2 877 562,68	TOTAL PRODUITS	4 779 622,13	4 498 125,94
<i>Bénéfice</i>	1 955 641,30	1 620 563,26	<i>Perte</i>	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	4 779 622,13	4 498 125,94	TOTAL GENERAL	4 779 622,13	4 498 125,94

SAS 82-92 REAUMUR

AU 31 DECEMBRE 2024

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2024, sur décision de l'associée unique, AGLM IMMO, il a été décidé d'affecter le bénéfice 2023 soit 1 620 563,26 € au compte de report à nouveau dont le solde s'élève dorénavant à 9 424 191,38 €.

La société 82-92 Réaumur est entrée dans le groupe fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE au 1er janvier 2016. Elle constate une charge d'IS de 890 407,00 € à payer de la société mère, SGAM AG2R LA MONDIALE.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les comptes sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa dernière version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement ANC n°2014-03 dans sa dernière version consolidée, la société s'est conformée aux recommandations de France Assureurs :

son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

Habitation et bureaux pré 1945
Habitation et bureaux post 1945 hors « immeuble de grande hauteur »
Immeubles de grande hauteur
Entrepôts

Puis le prix de revient des constructions a été ventilé entre 6 grands composants, les pourcentages de

répartition étant déterminés selon la grille de répartition proposée par France Assureurs :

Le clos couvert
Le gros œuvre
Le clos couvert
Les corps d'état techniques
Les corps d'état architecturaux
Le mobilier

Composants	DUREE EN ANNEE
GROS ŒUVRE - STRUCTURE	40
CLOS COUVERT - FACADES ET TOITURES	40
CORPS ETATS TECH. AGENCEMENT	15
CORPS ETATS TECH. INSTALLATIONS	25
CORPS ETATS ARCHI. AGENCEMENT	15
MOBILIER	8

La société a opté, pour ses acquisitions réalisées à compter de 2005, pour l'incorporation des frais d'acquisition dans le prix de revient de chaque composant de l'immeuble au prorata de leur valeur brute.

Une provision pour dépréciation sur immeuble est constatée ligne à ligne dans la mesure où la valeur d'expertise fait apparaître une décote significative et présente un caractère durable.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Le fait générateur des créances est la date d'envoi des avis d'échéances.

En cas d'impayé après une relance simple (T+10 jours), une mise en demeure (T+20 jours pour habitation et T+30 jours pour les bureaux), une mise en jeu des garantie (T+45 jours) et un commandement de payer, il y a une assignation en désignant un avocat.

Dans ce cas, nous constatons la créance en client douteux.

c) REGLES FISCALES

La société 82-92 Réaumur a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016.
SGAM AG2R LA MONDIALE – 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.

En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

d) AUTRES INFORMATIONS

Dépôts de garantie des locataires

Montant total : 921 605,12 €

Cautions bancaires des locataires

Montant total : 2 394 697,53 €

Informations sur la société consolidante

L'entité SAS 82-92 REAUMUR est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA CERTIFICATION DES COMPTES : 8 355,60 € TTC.

Provision pour risques et charges

Chaque année, au fil des dotations aux amortissements calculées sur la durée de 40 ans concernant la provision pour impôt différé, la société réintègre 1/40 des Plus-values en sursis d'imposition sur la construction dans son résultat imposable et reprend une fraction de la provision pour impôt différé. Une reprise de provision a été comptabilisée pour 162 375,50 € correspondant au montant réintégré dans le résultat imposable 2024. Le solde de la provision pour risques et charges s'élève au 31/12/2024 à 974 252,96 €.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires correspond à des produits de location de biens immobiliers. Ces recettes sont complétées de produits accessoires, de refacturation de charges immobilières et de frais de fonctionnement.

Informations sur les organes de direction

Au titre de 2024, il n'a pas été alloué de rémunération aux organes de direction et d'administration.

Au sein du Groupe AG2R LA MONDIALE a été constitué en juin 2002 le GIE LA MONDIALE EXECUTIVE qui emploie les membres du comité exécutif et qui a pour objet de définir et d'appliquer la stratégie de développement de chacune des sociétés du Groupe et de coordonner les différentes fonctions opérationnelles nécessaires à la gestion dudit Groupe.

La société n'a pas de salarié en direct. Elle bénéficie des services d'AG2R LA MONDIALE Gestion immobilière.

SAS 82-92 REAUMUR

AU 31 DECEMBRE 2024

e) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2024
- Terrains	17 379 187,97				17 379 187,97
- Constructions	26 391 760,24		4 244 903,42		30 636 663,66
- Autres immobilisations Corporelles	645,50				645,50
- Immobilisations en cours	5 067 207,08	2 603 210,94	-4 244 903,42		3 425 514,60
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	762,00				762,00
- Autres	0,00				0,00
Totaux	48 839 562,79	2 603 210,94	0,00	0,00	51 442 773,73

Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Reprises	31/12/2024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
- Constructions	10 695 497,56	920 262,97			11 615 760,53
- Autres immobilisations Corporelles	645,50				645,50
Totaux	10 696 143,06	920 262,97	0,00	0,00	11 616 406,03

Conformément à l'article R 332-20-1 du Code des Assurances auquel est soumise la société l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par la Société CBRE dont les résultats figurent dans le tableau ci- dessous :

IMMEUBLES	Valeur Brute	Amortissement s & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
Réaumur 82-92 Réaumur Paris	51 442 011,73	11 616 406,03	39 825 605,70	161 630 000,00
Totaux	51 442 011,73	11 616 406,03	39 825 605,70	161 630 000,00

SAS 82-92 REAUMUR
AU 31 DECEMBRE 2024
ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	0,00	0,00	
- Clients et comptes rattachés	214 858,72	214 858,72	
- Autres créances	316 485,63	316 485,63	
Totaux	531 344,35	531 344,35	0,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 252 249,90	1 252 249,90		
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00		
Emprunts et dettes financières divers	1 812 012,12	922 262,20	99 196,97	790 552,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 122,51	16 021,71	24 100,80	
Dettes fiscales et sociales	15 788,04	15 788,04		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés		0,00		
Autres dettes	0,00	0,00		
Totaux	3 120 172,57	2 206 321,85	123 297,77	790 552,95

Les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTES FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) – 31/12/2023	994,44			994,44
– 31/12/2024	1 909,71			1 909,71
Fournisseurs (factures retenues garantie) – 31/12/2023			57 668,53	57 668,53
– 31/12/2024				0,00
Fournisseurs (factures non parvenues) – 31/12/2023	68 134,80		24 100,80	92 235,60
– 31/12/2024	1 680,00	8 355,60	28 177,20	38 212,80
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE LM Groupe (factures reçues) – 31/12/2023				
– 31/12/2024				
GIE LM Groupe (factures non parvenues) – 31/12/2023				
– 31/12/2024				
TOTAL TTC				
TOTAL TTC – 31/12/2023	69 129,24	0,00	81 769,33	150 898,57
TOTAL TTC – 31/12/2024	3 589,71	8 355,60	28 177,20	40 122,51

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
Totaux	0,00	0,00	0,00

ETAT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
Produits Compta.d'Avance	42 976,24	42 976,24	
Totaux	42 976,24	42 976,24	0,00

SAS 82-92 REAUMUR

AU 31 DECEMBRE 2024

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	0,00	0,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	16 796,76	16 802,86
DISPONIBILITES		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	0,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	1 252 249,90	1 548 004,48
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	6 551,34	19 690,61
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2024	31/12/2023
DETTES		
C/crt AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	0,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES CREANCES		
C/crt Integ. Fisc. SGAM	0,00	0,00
AUTRES DETTES		
C/crt Integ. Fisc. SGAM	890 407,00	779 938,00

RECAPITULATIF	31/12/2024	31/12/2023
TITRES DE PARTICIPATION	762,00	762,00
AUTRES CREANCES	0,00	0,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	16 796,76	16 802,86
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	6 551,34	19 690,61
AUTRES DETTES	890 407,00	779 938,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT	1 252 249,90	1 548 004,48

SAS 82-92 REAUMUR
AU 31 DECEMBRE 2024

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
AGLM IMMO (Parts de 11,89€)	1 420 000	16 885 254,00
	1 420 000	16 885 254

L'associé dans la SAS 82-92 REAUMUR au 31 décembre 2024 est la Société AGLM IMMO,
Les parts de la SAS 82-92 REAUMUR ont été apportées par l'AGE du 14 mars 2018 à la société AGLM IMMO, située au
32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 100 % des parts composant le capital social.

	SOLDE AU 31/12/2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2024
Capital	16 885 254,00			16 885 254,00
Prime de fusion	63 061,21			63 061,21
Reserve legale	1 688 526,00			1 688 526,00
Réserves Indisponibles	6 204 687,85			6 204 687,85
Report à nouveau	7 803 628,12	1 620 563,26		9 424 191,38
Ecart résultant du changement de méthode	0,00			0,00
Résultat	1 620 563,26	1 955 641,30	1 620 563,26	1 955 641,30
TOTAL	34 265 720,44	3 576 204,56	1 620 563,26	36 221 361,74

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture des comptes annuels au 31 décembre 2024



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

82 92 REAUMUR S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

82 92 REAUMUR S.A.S

32 avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

82 92 REAUMUR S.A.S

32 avenue Emile Zola 59370 MONS-EN-BAROEUL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Actionnaire unique de la société par actions simplifiée 82 92 REAUMUR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée 82 92 REAUMUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 29 avril 2025

KPMG SA

Regis TRIBOUT

Associé

ACTIF	SITUATION AU 31/12/2024			SITUATION AU 31/12/2023	PASSIF	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/2023
	BRUT	AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	NET				
Associés - capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	Capital	16 885 254,00	16 885 254,00
Immobilisations Corporelles					Prime d'Emission, d'Apport et de Fusion	63 061,21	63 061,21
. Terrains	17 379 187,97	0.00	17 379 187,97	17 379 187,97	Réserves		
. Constructions	30 636 663,66	11 615 760,53	19 020 903,13	15 696 262,68	. Réserve Légale	1 688 526,00	1 688 526,00
. Immobilisations Corporelles en Cours	3 425 514,60	0.00	3 425 514,60	5 067 207,08	. Réserves Indisponibles	6 204 687,85	6 204 687,85
. Autres Immobilisations Corporelles	645,50	645,5	0	0	Report à Nouveau	9 424 191,38	7 803 628,12
Immobilisations Financières					Résultat de l'Exercice	1 955 641,30	1 620 563,26
. Participations	762,00	0.00	762,00	762,00			
- Autres titres immobilisés		0					
. Dépôts & Cautionnements	700,00	0.00	700,00	0,00			
Total Actif Immobilisé	51 443 473,73	11 616 406,03	39 827 067,70	38 143 419,73	Total Capitaux Propres	36 221 361,74	34 265 720,44
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS		
Avances & Acomptes Versés	0.00	0.00	0.00	0.00	Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00
					Provision pour impôts	974 252,96	1 136 628,46
					Total Provisions	974 252,96	1 136 628,46
Créances					DETTES		
. Créances clients et Comptes Rattachés	214 858,72	0,00	214 858,72	187 375,16	Emprunts & Dettes auprès des Ets de Crédit	1 252 249,90	1 548 004,48
. Autres Créances	316 485,63	0.00	316 485,63	443 701,76	Emprunts & Dettes Financières Divers	1 812 012,12	1 623 691,52
Valeurs Mobilières de Placement	0.00	0.00	0.00	0.00	Avances & Acomptes Reçus	0.00	0.00
Disponibilités	351,46	0.00	351,46	2 611,35	Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	40 122,51	93 230,04
					Dettes Fiscales & Sociales	15 788,04	7 757,27
					Dettes sur Immobilisations & Comptes Ratt.	0.00	57 668,53
					Autres Dettes	0.00	0.00
Total Actif Circulant	531 695,81	0,00	531 695,81	633 688,27	Total Dettes	3 120 172,57	3 330 351,84
REGULARISATION					REGULARISATION		
Charges Constatées d'Avance	0.00	0.00	0.00	0.00	Produits Constatés d'Avance	42 976,24	44 407,26
Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices	0.00	0.00	0.00	0.00	Ecart de Conversion Passif	0.00	0.00
Ecart de Conversion Actif	0.00	0.00	0.00	0.00			
Total Régularisation	0,00	0.00	0,00	0,00	Total Régularisation	42 976,24	44 407,26
TOTAL ACTIF	51 975 169,54	11 616 406,03	40 358 763,51	38 777 108,00	TOTAL PASSIF	40 358 763,51	38 777 108,00

SAS 82-92 REAUMUR

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

CHARGES	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23	PRODUITS	SITUATION AU 31/12/2024	SITUATION AU 31/12/23
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Autres Achats & Charges Externes	453 292,15	807 128,60	Revenus Locatifs		
Impôts, Taxes & Versements Assimilés	503 221,95	510 736,95	. Revenus des Immeubles	4 227 126,13	3 908 100,59
			. Refacturation d'Assurances	3 569,38	3 973,61
			. Refacturation d'Impôts	353 057,28	312 581,73
			. Refacturation diverses		
Salaires & Traitements	0.00	0.00	Produits des Activités Annexes		
Charges Sociales	0.00	0.00	. Commissions & Courtages	0.00	0.00
			. Locations Diverses	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions			Reprises sur Amortissements & Provisions	0.00	0.00
. Dot.aux Amortissements sur Immobilisations	920 262,97	713 154,46	Transferts de Charges		
. Dot.aux Amort.sur Frs d'Acquis.& Hon.de Comm.	0.00	0.00	. Transferts de Charges sur Frais d'Acquisition	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions sur Actif Circulant	0.00	0.00	. Transferts de Charges sur Honoraires de Comm.	0.00	0.00
. Dot.aux Provisions pour Risques & Charges	0.00	0.00	. Autres Transferts de Charges	26 941,86	0.00
Autres Charges	40 000,00	11 723,24	Autres Produits	0,64	89 303,00
Total Charges d'Exploitation	1 916 777,07	2 042 743,25	Total Produits d'Exploitation	4 610 695,29	4 313 958,93
CHARGES FINANCIERES			PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts & Charges Assimilées	16 796,76	16802,86	Intérêts & Produits Assimilés	6 551,34	21 791,51
			Produits financiers de participations	0.00	0.00
Différences Négatives de Change	0.00	0.00	Différences Positives de Change	0.00	0.00
Total Charges Financières	16 796,76	16 802,86	Total Produits Financiers	6 551,34	21 791,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES			PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0.00	0.00	Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0.00	0.00
Charges Exceptionnelles sur Opérations en Capital		38 078,57	Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	0.00	0.00
Dotations aux Amortissements & Provisions	0.00	0.00	Reprises sur Provisions & Transferts de Charges	162 375,50	162 375,50
Total Charges Exceptionnelles	0.00	38 078,57	Total Produits Exceptionnels	162 375,50	162 375,50
Participations des Salariés	0.00	0.00			
Impôts sur les Bénéfices	890 407,00	779 938,00			
TOTAL CHARGES	2 823 980,83	2 877 562,68	TOTAL PRODUITS	4 779 622,13	4 498 125,94
<i>Bénéfice</i>	1 955 641,30	1 620 563,26	<i>Perte</i>	0.00	0.00
TOTAL GENERAL	4 779 622,13	4 498 125,94	TOTAL GENERAL	4 779 622,13	4 498 125,94

I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2024, sur décision de l'associée unique, AGLM IMMO, il a été décidé d'affecter le bénéfice 2023 soit 1 620 563,26 € au compte de report à nouveau dont le solde s'élève dorénavant à 9 424 191,38 €.

La société 82-92 Réaumur est entrée dans le groupe fiscal SGAM AG2R LA MONDIALE au 1er janvier 2016.
Elle constate une charge d'IS de 890 407,00 € à payer de la société mère, SGAM AG2R LA MONDIALE.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états et les tableaux sont exprimés en euros dans l'annexe.

Les comptes sont établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa dernière version consolidée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Placements Immobiliers

Suite aux principes imposés par le règlement ANC n°2014-03 dans sa dernière version consolidée, la société s'est conformée aux recommandations de France Assureurs :

son patrimoine immobilier a fait l'objet d'une classification des immeubles en fonction de leurs caractéristiques :

- Habitation et bureaux pré 1945
- Habitation et bureaux post 1945 hors « immeuble de grande hauteur »
- Immeubles de grande hauteur
- Entrepôts

Puis le prix de revient des constructions a été ventilé entre 6 grands composants, les pourcentages de répartition étant déterminés selon la grille de répartition proposée par France Assureurs :

- Le clos couvert
- Le gros œuvre
- Le clos couvert
- Les corps d'état techniques
- Les corps d'état architecturaux
- Le mobilier

Composants	DUREE EN ANNEE
GROS ŒUVRE - STRUCTURE	40
CLOS COUVERT - FACADES ET TOITURES	40
CORPS ETATS TECH. AGENCEMENT	15
CORPS ETATS TECH. INSTALLATIONS	25
CORPS ETATS ARCHI. AGENCEMENT	15
MOBILIER	8

La société a opté, pour ses acquisitions réalisées à compter de 2005, pour l'incorporation des frais d'acquisition dans le prix de revient de chaque composant de l'immeuble au prorata de leur valeur brute.
Une provision pour dépréciation sur immeuble est constatée ligne à ligne dans la mesure où la valeur d'expertise fait apparaître une décote significative et présente un caractère durable.

b) CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Le fait générateur des créances est la date d'envoi des avis d'échéances.

En cas d'impayé après une relance simple (T+10 jours), une mise en demeure (T+20 jours pour habitation et T+30 jours pour les bureaux), une mise en jeu des garanties (T+45 jours) et un commandement de payer, il y a une assignation en désignant un avocat.

Dans ce cas, nous constatons la créance en client douteux.

c) REGLES FISCALES

La société 82-92 Réaumur a exercé une option pour faire partie du Groupe fiscal constitué par SGAM AG2R LA MONDIALE à compter du 1^{er} janvier 2016.
SGAM AG2R LA MONDIALE – 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Les Entités intégrées verseront à SGAM AG2R LA MONDIALE, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés (et toutes les contributions additionnelles en vigueur) du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite de l'ensemble des droits à imputation dont les Entités intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les Entités intégrées recevront à titre définitif de SGAM AG2R LA MONDIALE une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit ou de cette moins-value nette ; en conséquence l'Entité intégrée sera privée de report de son déficit ou de sa moins-value pour la détermination ultérieure de sa charge contributive définie à l'alinéa précédent.

De même, la fraction des crédits d'impôt utilisés par le groupe fiscal qui excède le montant imputé par les membres sur leur propre charge d'impôt, sera remboursée aux Entités intégrées par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de la charge d'impôt des membres.

En conséquence, les Entités intégrées seront privées des crédits d'impôt et réductions d'impôts qui leur auront été remboursés par SGAM AG2R LA MONDIALE pour la détermination ultérieure de la charge d'impôt.

Pour le calcul de l'impôt dû à la SGAM, les tarifs de l'impôt sur les sociétés sont, suivant la nature des produits, le taux normal et le taux réduit des plus-values à long terme qui lui seraient applicables en fonction de l'article 219-I, alinéa a et b du CGI.

Le compte 69 « Impôts sur les bénéfices » enregistre l'effet de l'impôt sur le résultat imposable au taux d'impôt applicable à la société, en charge ou en produit selon son sens.

d) AUTRES INFORMATIONS

Dépôts de garantie des locataires

Montant total : 921 605,12 €

Cautions bancaires des locataires

Montant total : 2 394 697,53 €

Informations sur la société consolidante

L'entité SAS 82-92 REAUMUR est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Groupe La Mondiale, dont la société mère est la société La Mondiale dont le siège est situé au 32, avenue Emile Zola, 59 370 Mons-en-Baroeul (n° identification 775 625 635 RCS Lille), elle-même faisant partie du périmètre de combinaison SGAM AG2R LA MONDIALE dont le siège social est situé au 14-16 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS (n° identification 502 858 418 RCS Paris).

MONTANT TOTAL DES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA CERTIFICATION DES COMPTES : 8 355,60 € TTC.

Provision pour risques et charges

Chaque année, au fil des dotations aux amortissements calculées sur la durée de 40 ans concernant la provision pour impôt différé, la société réintègre 1/40 des Plus-values en sursis d'imposition sur la construction dans son résultat imposable et reprend une fraction de la provision pour impôt différé.

Une reprise de provision a été comptabilisée pour 162 375,50 € correspondant au montant réintégré dans le résultat imposable 2024.

Le solde de la provision pour risques et charges s'élève au 31/12/2024 à 974 252,96 €.

Ventilation du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires correspond à des produits de location de biens immobiliers. Ces recettes sont complétées de produits accessoires, de refacturation de charges immobilières et de frais de fonctionnement.

Informations sur les organes de direction

Au titre de 2024, il n'a pas été alloué de rémunération aux organes de direction et d'administration.

Au sein du Groupe AG2R LA MONDIALE a été constitué en juin 2002 le GIE LA MONDIALE EXECUTIVE qui emploie les membres du comité exécutif et qui a pour objet de définir et d'appliquer la stratégie de développement de chacune des sociétés du Groupe et de coordonner les différentes fonctions opérationnelles nécessaires à la gestion dudit Groupe.

La société n'a pas de salarié en direct. Elle bénéficie des services d'AG2R LA MONDIALE Gestion immobilière.

e) COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

IMMOBILISATIONS	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Diminutions	31/12/2024
- Terrains	17 379 187,97				17 379 187,97
- Constructions	26 391 760,24		4 244 903,42		30 636 663,66
- Autres immobilisations Corporelles	645,50				645,50
- Immobilisations en cours	5 067 207,08	2 603 210,94	-4 244 903,42		3 425 514,60
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	762,00				762,00
- Autres	0,00				0,00
Totaux	48 839 562,79	2 603 210,94	0,00	0,00	51 442 773,73

Les participations sont comptabilisées à leur valeur historique

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	01/01/2024	Augmentations	Transferts	Reprises	31/12/2024
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
- Constructions	10 695 497,56	920 262,97			11 615 760,53
- Autres immobilisations Corporelles	645,50				645,50
Totaux	10 696 143,06	920 262,97	0,00	0,00	11 616 406,03

Conformément à l'article R 332-20-1 du Code des Assurances auquel est soumise la société l'immeuble a fait l'objet d'une expertise par la Société CBRE dont les résultats figurent dans le tableau ci- dessous :

IMMEUBLES	Valeur Brute	Amortissement s & provisions	Valeur Nette Comptable	Valeur d'expertise
Réaumur 82-92 Réaumur Paris	51 442 011,73	11 616 406,03	39 825 605,70	161 630 000,00
Totaux	51 442 011,73	11 616 406,03	39 825 605,70	161 630 000,00

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
- Avances & acomptes versés	0,00	0,00	
- Clients et comptes rattachés	214 858,72	214 858,72	
- Autres créances	316 485,63	316 485,63	
Totaux	531 344,35	531 344,35	0,00

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 252 249,90	1 252 249,90		
Avances & acomptes reçus	0,00	0,00		
Emprunts et dettes financières divers	1 812 012,12	922 262,20	99 196,97	790 552,95
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 122,51	16 021,71	24 100,80	
Dettes fiscales et sociales	15 788,04	15 788,04		
Dettes sur immobil. & cptes rattachés		0,00		
Autres dettes	0,00	0,00		
Totaux	3 120 172,57	2 206 321,85	123 297,77	790 552,95

Les factures fournisseurs sont réglées dès leur validation soit entre 30 et 45 jours

DETTES FOURNISSEURS	- 30 jours	> 30 et < 60 jours	+ 60 jours	Total TTC
FOURNISSEURS EXTERNES				
Fournisseurs (factures reçues) – 31/12/2023	994,44			994,44
– 31/12/2024	1 909,71			1 909,71
Fournisseurs (factures retenues garantie) – 31/12/2023			57 668,53	57 668,53
– 31/12/2024				0,00
Fournisseurs (factures non parvenues) – 31/12/2023	68 134,80		24 100,80	92 235,60
– 31/12/2024	1 680,00	8 355,60	28 177,20	38 212,80
FOURNISSEURS INTERNES AU GROUPE				
GIE LM Groupe (factures reçues) – 31/12/2023				
– 31/12/2024				
GIE LM Groupe (factures non parvenues) – 31/12/2023				
– 31/12/2024				
TOTAL TTC				
TOTAL TTC – 31/12/2023	69 129,24	0,00	81 769,33	150 898,57
TOTAL TTC – 31/12/2024	3 589,71	8 355,60	28 177,20	40 122,51

ETAT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
Totaux	0,00	0,00	0,00

ETAT DES PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

	Montant brut	à un an au plus	à plus d'un an
Produits Compta.d'Avance	42 976,24	42 976,24	
Totaux	42 976,24	42 976,24	0,00

NOTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
CHARGES D'EXPLOITATION		
Locat & Ch. Locatives	0,00	0,00
GIE AG2R LA MONDIALE CASH	31/12/2024	31/12/2023
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participation	762,00	762,00
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	16 796,76	16 802,86
DISPONIBILITES		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	0,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT		
CC GIE AG2R La Mondiale Cash	1 252 249,90	1 548 004,48
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts sur C/C GIE AG2R La Mondiale Cash	6 551,34	19 690,61
AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	31/12/2024	31/12/2023
DETTES		
C/crt AG2R LA MONDIALE Gestion Immobilière	0,00	0,00
SGAM AG2R LA MONDIALE	31/12/2024	31/12/2023
AUTRES CREANCES		
C/crt Integ. Fisc. SGAM	0,00	0,00
AUTRES DETTES		
C/crt Integ. Fisc. SGAM	890 407,00	779 938,00

RECAPITULATIF	31/12/2024	31/12/2023
TITRES DE PARTICIPATION	762,00	762,00
AUTRES CREANCES	0,00	0,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES	16 796,76	16 802,86
CHARGES D'EXPLOITATION	0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	6 551,34	19 690,61
AUTRES DETTES	890 407,00	779 938,00
DISPONIBILITES	0,00	0,00
EMPRUNT & DETTES AUPRES ETS CDT	1 252 249,90	1 548 004,48

SAS 82-92 REAUMUR

AU 31 DECEMBRE 2024

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre de parts	Capital
AGLM IMMO	1 420 000	16 885 254,00
(Parts de 11,89€)		
	1 420 000	16 885 254

L'associé dans la SAS 82-92 REAUMUR au 31 décembre 2024 est la Société AGLM IMMO,
Les parts de la SAS 82-92 REAUMUR ont été apportées par l'AGE du 14 mars 2018 à la société AGLM IMMO, située au
32, Avenue Emile Zola à MONS-EN-BAROEUL (59370) qui détient 100 % des parts composant le capital social.

	SOLDE AU 31/12/2023	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	SOLDE AU 31/12/2024
Capital	16 885 254,00			16 885 254,00
Prime de fusion	63 061,21			63 061,21
Reserve legale	1 688 526,00			1 688 526,00
Réserves Indisponibles	6 204 687,85			6 204 687,85
Report à nouveau	7 803 628,12	1 620 563,26		9 424 191,38
Ecart résultant du changement de méthode	0,00			0,00
Résultat	1 620 563,26	1 955 641,30	1 620 563,26	1 955 641,30
TOTAL	34 265 720,44	3 576 204,56	1 620 563,26	36 221 361,74

EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la date de clôture des comptes annuels au 31 décembre 2024